



Quitter son lieu de vie pour des raisons économiques? Une analyse de la mobilité résidentielle au sein de six agglomérations

Philippe Wanner, Professeur, Institut de démographie et socioéconomie, Université de Genève

Cette communication décrit les résultats d'un mandat effectué pour l'Office fédéral du logement en 2016 (Wanner, 2017). Ce mandat avait pour but d'identifier les principales caractéristiques de mobilité résidentielle des populations classées selon le niveau des revenus, dans six agglomérations de la Suisse (Zurich, Berne, Bâle, Genève, Lausanne et Lugano), entre 2011 et 2014.

Pour atteindre cet objectif, des données originales, mises à disposition par l'Office fédéral de la statistique, ont été mobilisées. Ces données font référence à la statistique de la population (STATPOP) couplée avec des informations de la centrale suisse de compensation AVS, qui fournit le revenu professionnel de chaque personne active en Suisse. Les revenus des ménages peuvent alors être identifiés et ces derniers être classés en trois catégories (faibles revenus, revenus intermédiaires, revenus élevés).

Les résultats obtenus sont proches, quelle que soit l'agglomération. Ils démontrent la persistance d'une logique migratoire qui s'organise autour d'un déplacement progressif des personnes à revenus élevés en direction des communes riches, et des personnes à faibles revenus vers des communes plutôt pauvres, situées en périphérie des grands centres. Les communes-centre jouent un rôle distributif, puisqu'elles observent le plus grand nombre d'arrivées et de départs. Relevons par ailleurs qu'un revenu professionnel plutôt élevé favorise la mobilité, comparativement à une situation dans laquelle le revenu est faible. Il accroît aussi la probabilité de changer de commune, ce qui peut être mis en relation avec les coûts de la mobilité, en particulier les coûts liés aux différentiels de loyer.

Lorsqu'un déménagement s'observe parmi la population à faibles revenus, celui-ci s'effectue souvent au sein de la même commune. Parmi les raisons pouvant expliquer ce type de mobilité figure le fait que des personnes bénéficiant de prestations sociales hésitent à quitter leur commune, car cela peut remettre en cause certaines aides. On peut aussi émettre l'hypothèse, non vérifiable dans le cadre de cette étude, de la dépendance vis-à-vis d'un réseau d'entraide et de solidarité mis en place par les ménages (par exemple la garde d'enfants) qui est difficile à reconstituer ailleurs.

Outre la présentation de ces différents résultats, la communication s'attachera à mettre en évidence les limites des données et de l'analyse, ainsi que quelques recommandations aux acteurs concernés.

Référence: Wanner Philippe (2017), *Quitter son lieu de vie pour des raisons économiques? Une analyse de la mobilité résidentielle au sein de six agglomérations*. Granges: OFL